

OUVRIER PROFESSIONNEL COUVREUR CHAUMIER

(Niveau II - coefficient 185 – CCN Ouvriers)

PUBLIC CONCERNÉ

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, chefs d'entreprise, retraités, demandeurs d'emploi, adultes en reconversion professionnelle

Des professionnels du bâtiment : chefs d'entreprises, salariés d'entreprises de chaume, de couverture, de charpente

CONDITIONS D'ACCES

Par la voie du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (427 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

METIER VISÉ

> Couvreur chaumier

OBJECTIFS

Organiser l'intervention de couverture en chaume d'un bâtiment

- Anticiper le travail de couverture sur le plan matériel, logistique et sécuritaire
- Appliquer les consignes de l'entreprise pour la sécurité du chantier en mettant en place les protections adéquates
- Relayer les informations nécessaires auprès du maître d'ouvrage de façon claire et courtoise
- Ranger le matériel sur le chantier et dans les véhicules
- Nettoyer la zone de travail

Réaliser une couverture en chaume

- Démonteur l'ancienne toiture du bâtiment à couvrir
- Préparer les supports de la couverture
- Implanter le larmier en positionnant les premières bottes de chaume
- Réaliser le pan carré
- Réaliser les ouvrages particuliers de la toiture
- Opérer les finitions nécessaires
- Entretenir la couverture en chaume

CONTENU

Domaine professionnel

- Préparation de l'exécution de son intervention en toute sécurité
- Repli de son intervention
- Organisation de la pose de la couverture en chaume
- Pose et entretien de la couverture en chaume

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Brevin-les-Pins
8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Janvier 2026

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIF DE LA FORMATION

Contrat de professionnalisation et autres dispositifs :
Formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 9394€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI –
Sur 1 an

Pour un employeur : contacter son OPCO

Pour un indépendant : contacter son Fonds d'Assurance Formation

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SB

Contact :

M Frédéric CHOLOUX

Chargé du Développement de l'Alternance

frederic.choloux@btpcfa-pdl.com
06 98 61 84 33/ Standard : 02 40 27 29 68

Partenaires de l'action :



CQP porté par :



MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences (Émargement par demi-journée)

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Compétences évaluées par un jury à partir de 4 épreuves

- > QCM relatif aux techniques mobilisées
- > Livret de validation des compétences
- > Entretien avec le jury
- > Épreuve technique (mise en situation pratique reconstituée)

> En cas de succès aux évaluations certificatives, le stagiaire acquiert le Certificat de Qualification Professionnelle OUVRIER PROFESSIONNEL COUVREUR CHAUMIER délivré par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics

Sanction : Certification Qualification Professionnelle Couvreur Chaumier

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

- > Les Certificats de Qualification Professionnelle visent l'insertion professionnelle immédiate via :
- > la professionnalisation d'un nouveau salarié (formation d'un nouvel arrivant au métier de l'entreprise)
- > le renforcement des compétences d'un collaborateur (adaptation des compétences des salariés aux évolutions techniques et organisationnelles de leur métier)
- > la reconnaissance des savoir-faire en interne (valorisation de l'expérience des salariés)
- > Les stagiaires ont donc vocation à intégrer directement une entreprise à l'issue de la formation. Par la suite, ils pourront se perfectionner via des stages de formation courte dans le cadre de la formation continue.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE FORMATION

STAGE 1	STAGE 2	STAGE 3	STAGE 4	STAGE 5	STAGE 6	STAGE 7
Du 12-janv-26	Du 02-févr-26	Du 02-mars-26	Du 23-mars-26	Du 13-avr-26	Du 11-mai-26	Du 01-juin-26
Au 16-janv-26	Au 06-févr-26	Au 06-mars-26	Au 27-mars-26	Au 17-avr-26	Au 13-mai-26	05-juin-26
35 h	35 h	35 h	35 h	35 h	21 h	35 h
5 j	5 j	5 j	5 j	5 j	3 j	5 j
STAGE 8	STAGE 9	STAGE 10	STAGE 11	STAGE 12	STAGE 13	
Du 22-juin-26	Du 06-juil-26	Du 14-sept-26	Du 05-oct-26	Du 26-oct-25	Du 16-nov-26	
Au 26-juin-26	Au 10-juil-26	Au 18-sept-26	Au 09-oct-26	Au 30-oct-25	Au 20-nov-26	
35 h	35 h	35 h	35 h	35 h	21 h	
5 j	5 j	5 j	5 j	5 j	3 j	